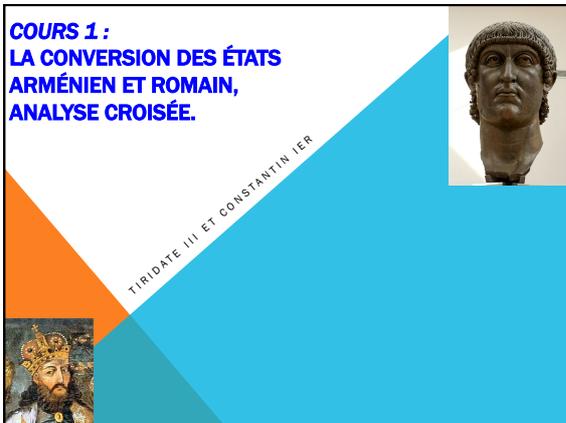


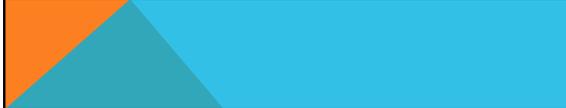
COURS 1 :
LA CONVERSION DES ÉTATS
ARMÉNIEN ET ROMAIN,
ANALYSE CROISÉE.

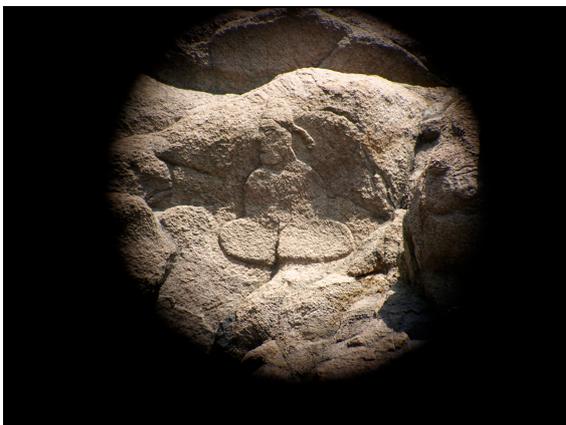
TIRIDATE III ET CONSTANTIN I^{ER}



I- LES ANTÉCÉDENTS :

A- Prince Ying (65)
B- Titus Flavius Clemens (95)
C- Abgar VIII d'Édesse (195-200)





LES GRANDES PHASES DE LA CONVERSION

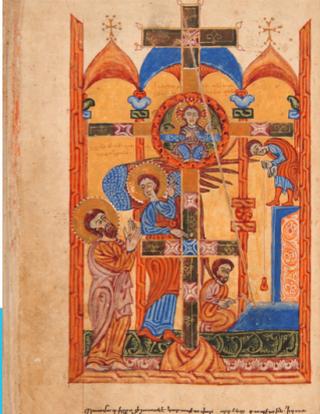
- 1- L'AVÈNEMENT DE TIRIDATE III COMME ROI DE GRANDE-ARMÉNIE (293)
- 2- TÉMOIGNAGE ET MARTYRE DE GRÉGOIRE
- 3- ARRIVÉE ET MARTYRE DES SAINTES HRIPSIMÉNIENNES
- 4- FOLIE DU ROI
- 5- CONVERSION DE TIRIDATE III, DE SA COUR ET DE SON PEUPLE



CATÉCHÈSE DE GRÉGOIRE



VISION DE GRÉGOIRE



LES GRANDES PHASES DE LA CONSTRUCTION D'UN ÉTAT CHRÉTIEN :

- 1- Consécration de Grégoire comme évêque
- 2- Constitution d'un corps d'évêques
- 3- Constitution d'un corps de prêtres et de diacres
- 4- Construction de dizaines d'églises
- 5- Christianisation de la société (lignées, fêtes, etc.)

CONCLUSION

- Basculement d'un large pan de l'Asie antérieure dans la sphère chrétienne : Grande-Arménie et ses marges, Albanie, Ibérie, etc.
- Le christianisme est devenu le fondement même de l'histoire mouvementée du peuple d'Arménie.
- Bertrand Barèges : « C'est grâce à l'Église que tout en devant céder à la force, tout en devant fléchir sous le poids d'une destinée sans pareille, elle pourra au moins sauver de ce naufrage, l'essentiel, c'est-à-dire les éléments de sa régénération. »



II- Constantin Ier (306-337)

A- LA CHRISTIANISATION DE LA SOCIÉTÉ ROMAINE AU III^E SIÈCLE

- 1- Les inscriptions
- 2- Les sources littéraires (histoires ecclésiastiques, Vies de saints, passions et martyrs)
- 3- Les archives du schisme donatiste (Afrique)
- 4- Les papyrus en Égypte

Yves Modéran



B- L’AFFIRMATION CHRÉTIENNE DE CONSTANTIN

Flavius Valerius Aurelius Constantinus,
 Né à Naissus en Méésie (aujourd'hui Niš en Serbie) le 27 février 272
 Fils de Constance Chlore, empereur Auguste
 Proclamé 34^e empereur romain, sous le nom Constantin I^{er} en 306 par les légions de
 Bretagne
 Mort le 22 mai 337



Zoétme - Le silence sur le « vision » de 312

XV.1 Quant à Constantin, qui déjà auparavant se méfiait de Maxence, il se préparait alors avec un ardeur accrue à guerroyer contre lui ; il recruta des forces parmi les prisonniers de guerre barbares qu'il avait précédemment en son pouvoir.

XVI.1 Quant à Constantin, après s'être avancé jusqu'à Rome avec son armée, il établit son camp dans la plaine étendue devant la ville, largement couverte et propice aux manœuvres de cavalerie ; Maxence s'enferma, offrit des victimes aux dieux, interrogea les aruspices sur les chances de la guerre et consulta les livres sibyllins ; or, ayant découvert une prédiction d'une victoire indiquant que celui qui combattait quelque acte nuisible aux Romains succomberait nécessairement à une mort lamentable, il interrompit l'oracle en ses flieurs, puisque évidemment il repoussait ceux qui attaquaient Rome et avaient l'intention de s'en emparer.

2 L'événement révéla ce qui était vrai : lorsqu'en effet Maxence fit sortir son armée devant Rome et traversa le pont qu'il avait lui-même construit, une foule formidable de chevaux s'éleva sur le mur et le couvrit ; quand Constantin vit cela, il prescrivit aux siens de se ranger en bataille ; les armées une fois disposées l'une en face de l'autre, alla contre elle, Constantin lança en avant la cavalerie ; elle s'éleva et vainquit les cavaliers ennemis.

3 Lorsque le signal eut aussi été donné aux fantassins, ils marchèrent eux aussi en bon ordre contre l'ennemi ; une rade bataille s'éleva engagée, les habitants de Rome supérieurs et les soldats italiens hésitèrent devant le danger, car ils souhaitaient trouver un moyen d'échapper à une cruelle tyrannie ; quant aux autres soldats il en tomba une foule impossible à évaluer, écorché par la cavalerie et massacrée par l'infanterie.

4 Or, aussi longtemps que la cavalerie restait, quelque espoir semblait subsister pour Maxence ; mais lorsque les cavaliers cédèrent, il fut mis en fuite avec les survivants et se lança à travers le pont qui enjambait le fleuve vers le rivage ; les poumons n'ayant pas supporté le poids, mais s'étant brisés, Maxence lui-même fut emporté au fil du fleuve avec le reste de la cohue.

Zoétme, Histoire nouvelle, II 15,16, ed/trad F. Paschoud







L'ARC DE CONSTANTIN (315)

4

— Inscription de l'arc de Constantin. D'après Bull. de archéol. chrétienne, 1868, p. 58.

(315) « Au pieux et heureux empereur César Flavius Constantin le Grand, Auguste, parce que, sous l'inspiration de la divinité (*instinctu divinitatis*) et par grandeur d'esprit, avec son armée et de justes armes, en un seul coup décisif, il a vengé l'État sur le tyran et toute sa faction, le Sénat et le peuple romain dédient cet arc en signe de son triomphe »

Restitution de biens - Lettre de Constantin à Anullinus (proconsul d'Afrique)

Salut, notre très cher Anullinus. C'est la forme de notre amour du bien de vouloir que, ce qui appartient au droit d'autrui non seulement ne soit pas troublé, mais encore, lui soit restitué, très cher Anullinus.

... C'est pourquoi nous ordonnons, lorsque cet écrit arrivera, si quelqu'un des biens ayant appartenu à l'Eglise catholique des chrétiens dans chaque ville ou autre lieu est actuellement retenu par des citoyens ou autres, que tu le fasses restituer sur le champ, aux mêmes Eglises. Car nous avons décidé que ce, qu'avaient possédé les dites Eglises antérieurement, leur soit restitué. Puisque Ta Dévotion voit que l'ordre de notre commandement est très clair, empresses-toi pour que Jardins, maisons ou quoi que ce soit qui appartenait au domaine des dites Eglises, leur soit rendu complètement au plus tôt, afin que nous apprenions que tu as apporté à notre ordonnance l'obéissance la plus empressée. Portes-toi bien, Anullinus, notre, très cher et aimé.

Eusèbe de Césarée, Histoire ecclésiastique, X, 5, 15-17



Dons - Lettre de Constantin à Cécilien

Constantin Auguste à Cécilienus, évêque de Carthage.

Comme il m'a paru bon, dans toutes les provinces, dans les Afriques, les Numides et les Maurétanies de fournir quelque chose pour leurs dépenses à certains serviteurs désignés de la très sainte religion catholique reconnue par les lois, j'ai envoyé une lettre au perfectissime Ursus, rationalis d'Afrique, et je lui ai notifié qu'il ait à faire diligence pour compter trois mille folles à Ta Fermeté. Quant à toi, lorsque tu auras fait constater le paiement de ladite somme, ordonne que ces biens soient distribués à tous ceux qui ont été antérieurement désignés dans le mémorandum qu'Ossius envoyé. Mais si tu apprends qu'il manque quelque chose pour accomplir ma décision sur ce point envers tous ceux-là, tu dois demander à Héraclides, le procurateur de nos biens, ce que tu auras appris sans contestation être nécessaire. En effet, j'ai ordonné en sa présence que, si Ta Fermeté lui demande de l'argent, il ait soin de le compter sans aucune hésitation. Que la divinité du grand Dieu te garde pour de nombreuses années.

Eusèbe de Césarée, Histoire ecclésiastique, X, 6, 1-5



C- CONSTANTIN ET LICINIUS

• Moi, Constantin Auguste, ainsi que moi, Licinius Auguste, réunis heureusement à Milan pour discuter de tous les problèmes relatifs à la sécurité et au bien public, nous avons cru devoir régler en tout premier lieu, entre autres dispositions de nature à assurer, selon nous, le bien de la majorité, celles sur lesquelles repose le respect de la divinité, c'est-à-dire, donner aux chrétiens comme à tous, la liberté et la possibilité de suivre la religion de leur choix, afin que tout ce qu'il y a de divin au céleste séjour puisse être bienveillant et propice, à nous-mêmes et à tous ceux qui se trouvent sous notre autorité. »

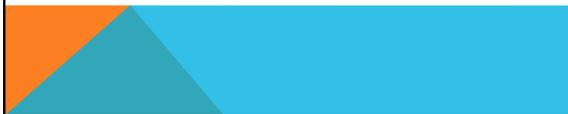
Rescrit de Milan, 313



D- LA POLITIQUE CHRÉTIENNE DE CONSTANTIN



E- LA POSITION DE CONSTANTIN ET LE CHRISTIANISME ORIENTAL



F- LA CHRISTIANISATION AU IVE : MODALITÉS, CAUSES ET RYTHMES